Résolution sur la situation en Somalie

2006/2598(RSP) - 15/09/2006

Le Conseil a adopté une série de conclusions dans lesquelles il revient sur le dialogue intersomalien de à Khartoum. Dans le contexte de la tenue le 2 septembre de la tenue d'une réunion des parties au dialogue, le Conseil a encouragé les institutions fédérales de transition et l'Union des tribunaux islamiques à soutenir la dynamique des pourparlers et à entamer des négociations de fond portant sur le partage du pouvoir et la sécurité. Il réaffirme la volonté de l'UE à appuyer ce processus et d'y participer et demande instamment à la communauté internationale de soutenir le dialogue mené sous l'égide de la Ligue arabe.

Parallèlement, le Conseil exprime la profonde préoccupation que lui inspire la persistance des tensions entre l'Union des tribunaux islamiques et les institutions fédérales de transition en Somalie. Il réitère son soutien aux institutions fédérales de transition, qu'il considère comme la seule représentation politique légitime en Somalie et engage toutes les parties somaliennes à faire preuve d'un maximum de retenue pour réduire la tension.

Il rappelle la résolution 733 de 1992 des Nations unies, concernant l'embargo sur les armes à l'encontre de la Somalie et prend note du fait que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement sont prêtes à déployer une mission régionale de soutien de la paix en Somalie. Rappelant la déclaration faite par le président du Conseil de sécurité des Nations unies le 13 juillet 2006 et son approche équilibrée à l'égard des institutions fédérales de transition et de l'Union des tribunaux islamiques, le Conseil encourage toutes les parties à œuvrer en vue de parvenir à un large consensus en Somalie en faveur de la paix et de la réconciliation. Lorsqu'un consensus aura été dégagé sur la mission de soutien de la paix, son déploiement requerra une légère adaptation de l'embargo sur les armes.

Le Conseil salue enfin la création du Groupe de contact international sur la Somalie visant à appuyer le processus de paix et de réconciliation.